



PV du Conseil de l'action culturelle de l'ACC

13 octobre 2020 à 9h30

Lieu : Le Monty,
Rue de Charleroi 58, 1470 Genappe



Présent.e.s : Pierre Anthoine, Audrey Bonhomme, Elodie Glibert, Edith Grandjean, Laurent Habran, Françoise Kolen, Christophe Loyen, Nadine Renquet, Patrick Robert, Alain Thomas, Liesbeth Vandersteene et Michel Yerna.

Excusé.e.s : Lapo Bettarini, Régis Cambron, Justine Constant, Virginie Cordier, Julie Dechamps, Marylène Toussaint et Jérôme Wyn.

Invité.e.s : Céline D'Ambrosio, Tatiana Haerlingen, Laurent Mercier et Patricia Santoro.

1. Un futur pour la culture, réponse aux questions de la Ministre

Introduction

Dans le cadre du rapport « un futur pour la culture », la Ministre de la culture a interpellé les différentes chambres sectorielles à remettre un avis et donc directement les fédérations y siégeant. L'ACC et l'ASTRAC étant des composantes importantes pour la chambre de concertation de l'action culturelle et territoriale, elles ont consulté leurs instances et ont rédigé cet avis commun. Nous avons articulé nos réflexions sur base des 5 questions fournies au préalable (cf. courrier du 13/07/2020).

Remarques/impression générale

- ➔ Manque de vision globale, absence de considération/peu de références aux/des CC
- ➔ Stop aux appels à projet : développer des aides structurelles pour les équipes par ex. cette logique d'appel à projets n'est pas en adéquation avec les prérogatives du décret.
- ➔ Stop aux décrets qu'on ne respecte pas
- ➔ La diffusion est absente du rapport
- ➔ La question de l'investissement dans les infrastructures est absente de la note
- ➔ Manque de priorisation dans le document, pas de temporalité
- ➔ L'ordre des priorités n'est pas toujours cohérent, les axes sont déséquilibrés

1. Dans un contexte de redéploiement post-crise, est-ce que les trois axes précités vous semblent adaptés à votre secteur ?

Cette hiérarchisation via les 3 axes semble logique, mais il manque clairement **la diffusion**. Un ordre alternatif plus adapté serait le suivant :

1. La médiation
2. Le soutien à la création

Puis le numérique, comme outil, un moyen au service des deux autres et non comme axe indépendant.

2. Au sein de ces trois axes, quelles sont les trois actions proposées dont la mise en œuvre vous semble prioritaire ?

Axe I. Soutien à la création

Ce n'est pas la mission première des CC (cf. le décret des CC). Ce qui est prioritaire, c'est le lien avec un territoire, un public, une programmation : la diffusion. Les lieux peuvent mettre à disposition leurs infrastructures pour des résidences, mais ces lieux ont d'abord vocation être utilisé pour la programmation du CC et pour le tissu associatif local.

Aide à la création : il est important de clarifier les rôles des artistes et des opérateurs. Tous les CC n'ont pas de salle. Avoir un catalogue précis des infrastructures.

Pour ce faire, il faut absolument mettre en place un statut d'artiste clair. Les diplômés d'écoles d'art doivent pouvoir valoriser leurs diplômes.

Il faut une simplification administrative et légale.

Le système de quotas de diversité imposée (genre, origine ethnique etc.) donne l'impression d'un manque de confiance envers les opérateurs. Cela révèle plus généralement une impression que les secteurs ne se connaissent pas, peut même créer une tendance à la stigmatisation → demande de rencontre/communication conviviale entre réseaux/secteurs pour mieux se comprendre.

Finalement la création est à destination du public (en tout cas dans la vision de ce que proposent les CC) donc la médiation est prépondérante.

Il faut une identification claire du statut de l'artiste.

Absence du lien avec la population – en lien avec leurs attentes.

Axe II. La Médiation

C'est un axe prioritaire car au cœur des pratiques en lien avec les publics, en particulier sur le long-terme. Elle doit être envisagée sur le long terme.

L'accès au **PECA** (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) doit être facilité, et ce pour permettre un apprentissage des codes dès le plus jeune âge.

Mise en place d'une 'obligation culturelle' dans les écoles ?

Mise en place d'un annuaire de ce que chaque salle propose et ses spécificités.

Il est essentiel de renforcer et valoriser l'existant.

Axe III. Le numérique

Le lien social/dimension humaine est complètement absent de la note, alors que c'est une de nos valeurs essentielles. Ce n'est pas parce qu'on reste chez nous à cause de la crise qu'il faut l'oublier, au contraire. Notre priorité est, et reste le public. C'est un des outils utilisés mais pas le principal c'est le lien direct qui est privilégié.

Attention à assurer la diversité dans les technologies numériques partenariat public-privé.

Sachant qu'une partie du public des CC n'a pas forcément accès au digital comme façon de créer du lien.

La question se pose donc du numérique pour s'adresser à qui ? À quelle tranche d'âge ?

Pour récupérer les ados ? Il faut éviter de rentrer dans un jeu de concurrence, garder une spécificité de CC plutôt qu'aller sur un terrain de jeu où on est perdants (face à des monstres comme YouTube/les GAFAs)

C'est un outil qui permet à beaucoup d'artistes de se faire connaître

Plutôt que miser sur cet outil, il faudrait refinancer les télé locales qui jouent un rôle de relai local important, c'est d'autant plus le bon moment qu'avec la crise les gens se sont recentrés sur le local (ex. avoir un animateur culture/TV locale, faire des sessions live, des émissions co-construites avec les CC.)

Renforcer les liens avec la RTBF.

Les CC n'ont pas toujours le temps ni les moyens de pouvoir investir dans le numérique. Il est nécessaire d'offrir des formations professionnelles.

C'est l'axe identifié comme le moins prioritaire par notre secteur.

3. Identifiez-vous des axes complémentaires à investiguer visant à répondre à des problématiques spécifiques vécues par votre secteur ?

Le rôle de la diffusion : les CC offrent une programmation ciblée, qui permet aux publics de se rassembler.

Accompagnement des opérateurs pour les retours en salle et aussi pour le public.

Soutien aux tiers-lieux : ce sont des espaces de liberté, attention à ne pas les institutionnaliser.

Soutien aux (infra-)structures + création d'un catalogue précis des infrastructures.

Il est essentiel de soutenir et de valoriser à ce qui existe déjà (projets, activités, de la médiation etc.) mais aussi valoriser les artistes et les lieux via les médias, plus citer les régions et les territoires.



4. Comment les perspectives de redéploiement proposées pourraient-elles se concrétiser dans votre secteur ? Dispositions légales ; Organisation sectorielle ; Maillage ; Questionnement institutionnel (structuration de l'état belge et de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ; Etc.

Dispositions légales : la priorité c'est le financement complet du décret – il faut un respect des dispositions légales avec une évaluation du décret des CC.

Le maillage est essentiel, il est important de reconnaître ou renforcer l'existant.

Questionnement institutionnel : le statut de l'artiste doit rester une question fédérale et non liée aux communautés. Il faut plus de concertations entre les communautés.

Autres :

- ➔ Respecter le décret
- ➔ Donner des moyens aux structures, et en réfléchissant aux effets.
- ➔ Rééquilibrer les rapports de force (les pouvoirs publics laissent par endroits trop peu de champs libre)
- ➔ Former les élu.e.s/administrateur.trice.s pour qu'ils connaissent mieux le secteur
- ➔ Supprimer les appels à projet
- ➔ Refinancer les tournées Art et Vie et le théâtre
- ➔ Travailler au niveau fédéral plutôt que se décharger auprès des communautés
- ➔ Faciliter les échanges et les concertations entre communautés
- ➔ Mettre en place un fonds de soutien spécifique
- ➔ Mettre en place une politique globale cohérente et claire quand les problèmes surgissent

5. Quels enseignements tirez-vous de la gestion de la crise ? En cas de rebond, ou évènement similaire, quels seraient vos trois points d'attention principaux et pourquoi ?

Les points d'attention : avoir une attention particulière au secteur culturel et pas qu'il arrive en bout de course ; créer un fonds de soutien spécifique ; avoir une politiques globale et claire pour répondre plus efficacement à ce type de crise.

Les questions de RH ont énormément été complexifiées par la crise (le télétravail est un peu opposé à l'essence du travail des CC). Comment par exemple gérer les équipes régie-accueil peu/pas polyvalentes s'ils ne peuvent pas travailler ?

Il y a une impression générale que les CC s'en sont mieux sortis que les artistes mais à plus long-terme ça pourrait avoir des conséquences vraiment pesantes

Il y a un gros besoin de réinvestissement, de soutien aux infrastructures : c'est absent de la note alors que c'est urgent pour plein de CC.

Il semblerait judicieux de geler les contrats-programmes pour la durée de la crise, les comités d'orientation par ex. sont à l'arrêt. Il faudrait reporter de 2 ans les CP.

Cette crise mène à des dérives sécuritaire et liberticide : les CC ont un rôle à jouer par rapport à l'émergence de ces questions

Besoin de clarté dans le discours et la communication de l'administration de la FWB, et dans ses consignes, cela permettra aussi de mieux informer les instances des CC.

Besoin de plus de soutien de la part de l'Inspection.

On remarque que la Culture dernier concerné quand les finances vont mal

La crise révèle l'importance des droits culturels.

2. Échange de bonnes pratiques liées au télétravail

Infos diverses

En Belgique, avant la crise, il y avait 17% de télétravailleurs → 5% de trajets domicile-travail en moins → 27 millions de kilomètres/an évités

On travaille 35% de plus à la maison, on prend très peu de pauses, on travaille parfois le soir, et on sent la confiance de son employeur et on a envie de la respecter → l'inefficacité du télétravail est un mythe

Évaluation

Dangers	Avantages
Perte de connexion avec les collègues	Plus de flexibilité
Atomisation/individualisme	Moins de sollicitation (temporiser les réactions par rapport aux questions)
Clarté des tâches	Flux d'information plus efficient
Jalousie	MEP d'outils digitaux/numériques (ex. partage d'écran)
Sentiment d'injustice	Réunions écourtées via Zoom
Manque de séparation vie privée/pro	Temps gagné en déplacements
Horaires sans limites et décalés	Diminution des couts pour l'employeur
Inconfort (ergonomie)	Diminution des temps de déplacement (donc du stress/de la fatigue)
Garde des enfants	Acceptation du télétravail
Couts pour le travailleur (chauffage en hiver par exemple)	Efficacité du télétravail
Improvisation → mauvaise préparation (assurances, accident de travail)	Moins d'infrastructures et de parking
Accès au serveur/documents	Moins d'absentéisme (selon les études)
Matériel informatique (connexion, mauvais ordi)	Avantage sanitaire
Droit à la déconnexion ?	Diminution risques et accidents liés au travail
Sédentarisation	Recrutement de gens dans une zone plus large
Isolement social (mal-être)	Avantage écologique
Culpabilisation	Quand on va au boulot, c'est plus calme

Outils pratiques

- GSuite, accessible gratuitement pour les associations
- ...

Difficultés

Questionnement sur les inégalités entre employés et ouvriers qui se creusent

Suivi des projets/du travail mené complexifié (avec risque de donner l'impression de « surveiller » les travailleurs)

L'entraide entre les travailleurs se dilue quand ils se voient moins

Arrivée de nouvelles demandes de réduction de travail (nouveaux projets, plus de temps avec la famille etc), généralement plus lié à la crise qu'au télétravail lui-même.

Gestion d'horaires : concilier du télétravail et du présentiel, sachant qu'il y a des temps partiels etc.

Gestion d'horaires : concilier les visions strictes et flexibles des horaires

Question liée au surcoût dû au COVID :

Investissements : 1400€, 1700€, 1800€, 3500€, 1 ETP en plus



*Après ces échanges, les discussions continuent de façon plus informelle autour d'un sandwich. Il est ensuite proposé aux participants qui le souhaitent de faire une visite du Monty, accompagné de son coordinateur Pierre Seraille.
Après avoir remercié l'ensemble des participants, la journée se clôture à 14h00.*

Prise de note : Laurent Mercier.